

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale** : : 12.15.2014**Chromate de sodium, 0,1M****SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise****Nom du produit:** Chromate de sodium, 0,1M**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** S25878**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:****Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific  
860 Gitts Run Road,  
Hanover, PA 17331  
(717) 632-1291

**Détails du fournisseur:**

Fisher Science Education  
6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064  
800 955-1177

**Numéro de téléphone de secours:**

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

**SECTION 2: Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange:****Irritant**

Toxicité aiguë (orale, dermique, inhalation), Catégorie 4  
Sensibilisation de la peau, catégorie 1

**Nocif pour l'environnement**

Acute hazards to the aquatic environment. Catégorie 2  
Dangers chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 2

**Risque pour la santé**

Toxicité reproductrice, catégorie 1B  
Toxicité systémique pour certains organes cibles après exposition unique, catégorie 2  
Sensibilisation respiratoire, catégorie 1  
Mutagénicité cellulaire germinale, catégorie 1B  
Cancérogénicité, catégorie 1B

Toxicité reproductrice (Catégorie 1B).

Acute aquatic toxicity ( Category 1 ).

Toxicité aquatique chronique (Catégorie 1).

Irritant oculaire Catégorie 2A.

Skin Irritant Catégorie 2.

Toxicité aiguë, Orale (Catégorie 4).

Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 4).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (catégorie 2).

Toxicité aiguë, Dermique (Catégorie 4).

Respiratory sensitization (Catégorie 1).

Sensibilisation cutanée (Catégorie 1).

Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégorie 1B).

Cancérogénicité (Catégorie 1B).

**Mot signal:** Danger

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 12.15.2014**Chromate de sodium, 0,1M****Mentions additionnelles de danger:**

- Provoque des dommages graves aux organes suite à une exposition répétée ou prolongée.
- Nocif en cas d'ingestion.
- Nocif en cas d'inhalation.
- Provoque une irritation cutanée.
- Provoque une grave irritation des yeux.
- Nocif en contact avec la peau.
- Peut causer une réaction allergique de la peau.
- Peut causer des symptômes d'allergie ou l'asthme ou encore des difficultés respiratoires si inhalé.
- Peut causer des anomalies génétiques.
- Risque de causer le cancer.
- Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- Toxique. pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

**Déclaration de mise en garde:**

- Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.
- Garder hors de la portée des enfants.
- Lire l'étiquette avant l'utilisation.
- Obtenir des directives précises avant utilisation.
- Porter une protection respiratoire.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Bien se laver la peau après utilisation.
- Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.
- Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir de la zone de travail.
- Éviter de libérer dans l'environnement.
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
- En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.
- EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.
- EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
- SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
- Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
- Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.
- Entreposer dans un endroit fermé à clé.
- Éliminer les contenus et le contenant auprès d'un centre homologué de traitement des déchets.

**Autre classification non SGH:**

Aucun(e)

**SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients****Ingrédients:****Ingrédients:**

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 12.15.2014

<b>Chromate de sodium, 0,1M</b>		
CAS 10034-82-9	Chromate de sodium, tétrahydraté	2.34 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	97.66 %
Pourcentages par poids		

**SECTION 4: Mesures de premiers soins****Description des mesures de premier secours****Après l'inhalation :**

Déplacer à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Ne pas utiliser la méthode de bouche-à-bouche. Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

**Après contact avec la peau :**

Rincer à l'eau pendant 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin. Laver la zone avec du savon et à l'eau. Rincez soigneusement.

**Après contact avec les yeux :**

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Protéger l'œil non exposé. Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage.

**Après ingestion :**

NE PAS faire vomir. Consulter un médecin. Appeler un centre antipoison. Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:**

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires. effets différés décrit à la section 2 de cette étiquette.

**Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:**

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

**SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu****Agent d'extinction****Agents d'extinction appropriés:**

En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire. Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

**Agents d'extinction non appropriés:** Aucun(e)**Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:**

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques. La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs. Éviter de produire de la poussière ; la poussière fine dispersée dans l'air à des concentrations suffisantes et en présence d'une source d'inflammation constitue un risque potentiel d'explosion de poussières.

**Conseil pour pompiers:****Équipement de protection:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH.

**Informations supplémentaires (précautions):**

Écarter du feu les contenants de produits ou les arroser d'un jet d'eau pour les garder au frais comme mesure de protection, lorsque possible. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 12.15.2014**Chromate de sodium, 0,1M**

explosions.

**SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:**

Porter l'équipement de protection. Transférer dans un récipient d'élimination ou recyclé. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Use respiratory protective device against the effects of fumes/dust/aerosol. Protéger loin de toutes les personnes ne portant pas de protection. Assurer une ventilation adéquate. Éloigner des sources d'allumage. Protéger de la chaleur. Arrêter le déversement, si possible. Contenir les matières déversées en aménageant des digues ou à l'aide d'un absorbant inerte.

**Précautions environnementales:**

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement. Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Éviter la dispersion de poussière dans l'air.

**Référence à d'autres sections:** Aucun(e)**SECTION 7: Manutention et entreposage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains après la manipulation. Ne pas ingérer ou inhaler. Ne pas ingérer ou inhaler. Utiliser uniquement sous une hotte à vapeurs chimiques. Utiliser uniquement sous une hotte à vapeurs chimiques. Un ménage de routine devrait être institué afin que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Des poudres sèches peuvent créer des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises à la friction de transfert et aux opérations de mélange. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. En environnement de laboratoire, suivre le Plan hygiène en milieu chimique. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter la production de poussières ou de particules fines.

**Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:**

Ne pas entreposer à proximité d'une substance combustible. Stocker dans un conteneur soigneusement fermé. Entreposer dans un endroit frais. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Entreposer loin d'aliments. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Store in cool, dry conditions in well sealed containers. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit sec.

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle:**

7775-11-3, Chromate de sodium, ACGIH VLS : 0,05 mg/m<sup>3</sup> MPT, OSHA LEP: 5 æg/m<sup>3</sup> MPT , NIOSH 0,001 mg/m<sup>3</sup> MPT.

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 12.15.2014**Chromate de sodium, 0,1M**

<b>Contrôles techniques appropriés:</b>	Une ventilation normale est adéquate. S'assurer de la disponibilité d'un rince-œil et de douches de sécurité. Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques. Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, comme les systèmes de ventilation des gaz d'échappement et de transport interne des matières impliquées dans la manipulation de ce produit comportent des événements anti-explosion, un système de suppression d'explosion, ou un environnement faible en oxygène. Veiller à ce que les systèmes de traitement des poussières (conduites d'évacuation, capteurs de poussières, récipients et matériel de traitement) soient conçus de manière à empêcher la pénétration de poussières dans la zone de travail, (c.-à-d., il n'y a pas de fuite provenant de l'équipement).
<b>Protection respiratoire:</b>	Une ventilation normale est suffisante. Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. Pour les déversements accidentels, une protection respiratoire peut s'avérer nécessaire.
<b>Protection de la peau:</b>	Gants résistants aux produits chimiques. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de dégradation.
<b>Protection oculaire:</b>	Lunettes de sécurité ou lunettes étanches. Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.
<b>Mesures générales d'hygiène:</b>	Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence (état physique, couleur):</b>	Liquide clair jaune	<b>Limite d'explosion inférieure:</b> <b>Limite d'explosion supérieure:</b>	Non déterminé Non déterminé
<b>Odeur :</b>	Inodore	<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	Non déterminé
<b>Seuil d'odeur:</b>	Non déterminé	<b>Densité de la vapeur:</b>	Non déterminé
<b>Valeur pH:</b>	Alcalin	<b>Densité relative:</b>	1,0 à 1,2
<b>Point de fusion / congélation:</b>	Non déterminé	<b>Solubilités:</b>	Soluble dans l'eau
<b>Point d'ébullition / plage d'ébullition:</b>	Non déterminé	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé
<b>Point d'éclair (creuset fermé):</b>	Non déterminé	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé	<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale** : : 12.15.2014

Chromate de sodium, 0,1M			
<b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Non déterminé	<b>Viscosité:</b>	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
<b>Densité à 20°C:</b>	Non déterminé		

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****Réactivité:** Aucun(e)**Stabilité chimique:**

Hygroscopique : hygroscopique - absorbe l'humidité ou l'eau de l'air. Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

**Possibilité de réactions dangereuses:**

Aucune en cas de traitement normal.

**Conditions à éviter:**

Matières incompatibles, la formation de poussière, les matériaux combustibles, une exposition à l'eau ou à l'air humide. Entreposer à l'écart des comburants et des bases et acides forts.

**Matériaux incompatibles:**

Comburants puissants, Réducteurs forts. Acides forts. Bases fortes.

**Produits de décomposition dangereux:**

Vapeurs toxiques d'oxyde de sodium, vapeurs d'oxyde de chrome toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO2).

**SECTION 11: Informations toxicologiques****Toxicité aiguë:** Aucun(e)**Toxicité chronique:** Aucune information additionnelle.**Corrosion/irritation de la peau:** Aucune information additionnelle.**Domages/irritations oculaires sévères:** Aucune information additionnelle.**Sensibilisation respiratoire ou de la peau:**

Renseignements non disponibles.

**Cancérogénicité:** Aucune information additionnelle.**Mutagénicité cellulaire germinale:**

Renseignements non disponibles.

**Toxicité reproductrice:**

Renseignements non disponibles.

**STOT exposition simple et répétée:**

Aucune donnée disponible.

**Informations toxicologiques supplémentaires:**

Aucune information additionnelle.

**SECTION 12: Informations écologiques****Écotoxicité** No additional information.**Persistance et dégradabilité:**

Facilement dégradable dans l'environnement.

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 12.15.2014**Chromate de sodium, 0,1M****Potentiel bioaccumulatif:** Aucune information additionnelle.**Mobilité dans le sol:** Aucune information additionnelle.**Autres effets indésirables:** Aucune information additionnelle.**SECTION 13: Précautions pour l'élimination****Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

Ne pas déverser dans les égouts. Product/containers must not be disposed together with household garbage. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux qui concernent l'élimination appropriée des déchets qui peuvent incorporer une certaine quantité de ce produit. Absorber avec des matériaux appropriés et recueillir dans un contenant avant élimination. Le générateur de déchets doit décider si le produit éliminé doit être classé comme déchet dangereux. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux ou nationaux.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****US DOT (Département des transports américain)****N° UN:**

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Non réglementé

**Exception quantité limitée:**

Aucun(e)

**En vrac:****Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Non réglementé.**Classe de risques:** Aucun(e)**Groupe d'emballage:** Non réglementé.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.**Commentaires:**

Aucun(e)

**Non-vmac:****Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Non réglementé.**Classe de risques:** Aucun(e)**Groupe d'emballage:** Non réglementé.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.**Commentaires:**

Aucun(e)

**SECTION 15: Informations réglementaires****États-Unis (É.-U.)****Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aigu, Chronique

**Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**RCRA (Code de déchets dangereux):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :**

10034-82-9 Sodium Chromate, Tetrahydrate -- TSCA Not Listed: non répertorié.

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 12.15.2014**Chromate de sodium, 0,1M****CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):**

10034-82-9 Chromate de sodium tétrahydraté 10 lbs.

**Proposition 65 (Californie):****Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Canada****Liste intérieure de substances (DSL) :**

10034-82-9 Sodium Sulfate, Decahydrate -- Not Listed: non répertorié.

**SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA:** 4-0-0**HMIS:** 4-0-0**SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)**Abréviations et acronymes:**

IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).



**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale** : : 12.15.2014**Chromate de sodium, 0,1M**

- NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
- HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
- WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
- DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).